

## **Le marché a ses règles / les populations ont leurs droits**

par Morgane Laurent, chargée d'Etude Plaidoyer et Campagne Hors-jeu, CCFD-Terre Solidaire

Le CCFD-Terre Solidaire est né en 1961 par la volonté des évêques de France. Il rassemble 29 mouvements et services pour lutter contre les causes structurelles de la faim dans le monde, promouvoir le développement des pays du Sud, la dignité humaine, la solidarité. Grâce à l'activité de ses 12000 bénévoles en France, il soutient des organisations de la société civile en Afrique, Amérique Latine, Asie et Europe de l'Est, et mène des actions de plaidoyer auprès des autorités politiques en France et en Europe.

Si le CCFD-Terre Solidaire se pose la question du rôle de l'économie, il s'attache à ne pas stigmatiser les entreprises tout en évaluant avec rigueur les impacts de leurs activités sur la population locale. Ces impacts peuvent être positifs s'ils favorisent les emplois locaux, permettant une activité économique connexe de création de valeur, donnant au pays aussi une possibilité de lever des impôts. Ils peuvent être négatifs concernant les droits humains les plus élémentaires, par exemple si les entreprises obligent des adolescents à travailler dans des conditions déplorables. Depuis 2005, plus de la moitié des principales entreprises cotées en Angleterre, France et Allemagne, ont été mises en cause dans des controverses sur les droits humains, et l'impact de leurs activités sur l'environnement.

A titre d'exemple, Morgane Laurent montre que la société franco-britannique, Perenco, spécialisée dans l'acquisition de champs pétroliers matures et jugés non rentables par les grosses compagnies pétrolières, est amenée à exploiter les puits au maximum. A l'ouest du Congo cette surexploitation a des effets négatifs en polluant les terres agricoles, et crée des problèmes de santé pour les populations.

Autre aspect, la très grande richesse du sous-sol en minéraux peut être un vecteur de guerre, car la prise en main de ces zones enrichit les belligérants, qui peuvent alors s'armer encore plus. Le CCFD-Terre Solidaire parle alors de minerais du sang. Les sociétés qui achètent ces minerais ont une grande responsabilité : elles doivent s'enquérir de savoir comment et par qui ils sont exploités. Cette vigilance est d'autant plus valable lorsque les entreprises reçoivent des aides des Etats pour investir au nom du développement. Ainsi, en France, le Ministère des Affaires Etrangères a mis au point une véritable diplomatie économique en faveur du développement.

Face aux pratiques des exploitants, le CCFD-Terre Solidaire s'appuie sur des partenaires locaux et lancent des actions de plaidoyer. Un des partenaires du CCFD-Terre Solidaire en République Démocratique du Congo, la CERN (Commission Episcopale pour les Ressources Naturelles) est un véritable observatoire sur la manière dont on exploite ces ressources ( bois, pétrole, métaux..) concernant notamment les impacts sur les problèmes sociétaux, sur la santé, sur les codes minier et foncier, et peut plaider pour le respect des droits humains. Concernant les actions de « plaidoyer » figurent l'exigence de transparence fiscale, la connaissance des pratiques des entreprises, la réintroduction d'un lien entre société mère et filiales, et sous-traitants. Cette action de plaidoyer est à l'origine d'une nouvelle proposition de loi en France sur le devoir de vigilance des multinationales envers leurs filiales et leurs sous-traitants qui devrait être examinée prochainement en commission à l'Assemblée Nationale. Pour les minerais du sang (or, tantale, tungstène, étain, coltan), ce devoir de vigilance concerne tout particulièrement la chaîne d'approvisionnement. Aux Etats-Unis l'article 1502 du Dodd Frank Act entré en vigueur en 2012, impose déjà des obligations d'information des sociétés relativement à ces minerais.

Le CCFD-Terre Solidaire s'appuie sur la doctrine sociale de l'Eglise. En France, il est particulièrement en lien avec son évêque accompagnateur ; 149 évêques dans le monde, dont 20 français ont exprimé leurs vives inquiétudes sur ces questions et apportent un fort soutien au CCFD-Terre Solidaire sur le plaidoyer qu'il mène vis-à-vis des autorités françaises et des députés européens pour exiger de la part des multinationales un devoir de vigilance sur la chaîne d'approvisionnement. Des négociations sont actuellement en cours au niveau européen pour obtenir une réglementation.

Etre auprès des populations, défendre leurs droits face aux règles du marché, c'est être auprès de ceux qui refusent que leur avenir soit écrit sans eux.

Jacques Augé, Président des Vendredis de Gif, <http://vendredidegif.webs.com/>